

TRAMPOLINE



Fédération Française
de Sports au Trampoline

19, rue de la lancette
75012 PARIS

N°10

S O M M A I R E

- oOo -

numéro 10 - Juin 1977

RESULTATS DES COMPETITIONS REGIONALES

- 1 Coupe André Pottier
- 2 Coupe d'Emeraude
- 3 Coupe Ile de France

TECHNIQUE ET PEDAGOGIE

- Les positions de base "Le tomber Ventre"

INFORMATIONS

- Les aspects psychomoteurs de la pratique du Trampoline par les handicapés visuels
- Le Comité National Olympique du Sport Français
- Observations des Directeurs Techniques Nationaux sur les Sections Sport-Etudes
- Compte rendu de la Commission Technique Internationale
- Les nouveaux exercices imposés "A" et "B"
- Brevet d'Etat
- Dernière minute : "Les Championnats d'Europe"

La reproduction partielle ou en totalité des articles de la Revue Trampoline est soumise à l'autorisation préalable de la Fédération et des auteurs.

RESULTATS DES COMPETITIONS REGIONALES

1 - Coupe André POTTIER le 13 Février 1977 à Fontenay / Bois

Cette coupe est organisée chaque année à la mémoire de notre camarade André POTTIER, membre fondateur de la FFST.

Elle s'est déroulée le 13 février à Fontenay / Bois, la compétition était sous la responsabilité de Roland JAMIN, moniteur de l'un des plus anciens clubs fédéraux : "l'Espérance".

Programme : 1 imposé et 1 libre

Résultats par catégories

<u>Poussins</u>	F.	CONTE	Corinne	Moulins
	G.	MAILLARD	Thierry	Sevrans
<u>Benjamins</u>	F.	POREE	Christine	Villecresnes
	G.	MOREL	Philippe	Bois-Colombes
<u>Jeunesse</u>	F.	ROBERT	Martine	Ablon
	G.	BOUYASSE	Martial	Bois-Colombes
<u>Espoirs</u>	G.	SOGNY	Gilles	Sevrans
<u>Débutants</u>	F.	SAULE	Catherine	Villecresnes
	G.	CARBONNIER	Stéphane	Boug la-Reine
<u>3e Catégorie</u>	F.	CONTE	Nadine	Moulins
	G.	BERTAL	Manuel	Bry / Marne
<u>2e Catégorie</u>	F.	MORVAN	Evelyne	Moulins
	G.	RONZIEK	Christophe	Fontenay
<u>1e Catégorie</u>	F.	CASTERA	Evelyne	Fontenay
	G.	ETIENNE	Gilles	Moulins
<u>Nationale "B"</u>	G.	PIOLINE	Lionel	Bois-Colombes
<u>Nationale "A"</u>	F.	BATAILLON	Véronique	Bois-Colombes
	G.	BATAILLON	Jean-Michel	Bois-Colombes

Classement par équipes

1er	BOIS COLOMBES	104 pts
2e	MOULINS	103,85
3e	VILLECRESNES	101,50
4e	BRY S/MARNE	100,80
5e	BOULOGNE BILLANCOURT	100,10
6e	ABLON	99,90
7e	FONTENAY	97,60
8e	SEVRANS	96,80
9e	CHAMPIGNY	95,80

Au total 137 concurrents ont participé à la compétition. Nos remerciements à toute l'équipe chargée de l'organisation.

2 - Coupe d'Emeraude le 13 mars 1977 à Rennes

Cette coupe est organisée par le Comité de Bretagne sous la responsabilité de Georges RIVOAL. Trois clubs participaient à la compétition : Dinard, Rennes, St Brieuc. Programme : réalisation de 2 fois l'imposé

Résultats par catégories

<u>Poussins</u>	F.	GIBON	Myriam	Rennes
<u>Benjamins</u>	F.	HAMELIN	Pascale	Rennes
	G.	DUPUREUR	Eric	St Brieuc
<u>Jeunesse</u>	G.	GIBON	Yannick	Rennes
<u>Espoirs</u>	G.	BONNET	Eric	Rennes
<u>Débutants</u>	F.	PIQUET	Brigitte	Rennes
	G.	LEVEQUE	J. Noël	St Brieuc
<u>3e Catégorie</u>	F.	LE DUFF	Agnès	St Brieuc
	G.	MAHE	Thierry	St Brieuc
<u>2e Catégorie</u>	F.	PRIJER	Josette	Rennes
	G.	RINCEL	Brigitte	St Brieuc
	G.	HAMON	Christophe	Rennes
<u>1e Catégorie</u>	G.	ROLLAND	Jacky	Dinard
<u>Nationale "B"</u>	G.	RIVOAL	Georges	Rennes

Classement par équipes (5 meilleurs totaux)

1er	RENNES	170,20
2e	St BRIEUC	158,70
3e	DINARD	144,30

56 compétiteurs ont participé à la compétition. Toutes nos félicitations au dynamisme breton.

3 - Coupe Ile de France

L'organisation de cette coupe, confiée à l'ACBB et à son animateur Michel GERARD fut absolument parfaite en tout point.

Programme : Réalisation de deux fois l'exercice libre

Résultats par catégories

<u>Poussins</u>	F.	GERARD	M.	Sevran
	G.	PERRET	T.	Sevran
<u>Benjamins</u>	F.	POREE	C.	Villecresnes
	G.	BILLY	L.	Ablon
<u>Jeunesse</u>	F.	LEBRUN	C.	Sevran
	G.	BOUYASSE	M.	Bois-colombes
<u>Espoirs</u>	F.	MAUDUIT	L.	Sevran
	G.	SOGHY	G.	Sevran
<u>Débutants</u>	F.	SAULE	C.	Villecresnes
	G.	TROBERT	T.	Bourg la Reine
<u>3e Catégorie</u>	F.	CONTE	N.	Moulins
	G.	BERTAL	M.	Bry s/Marne
<u>2e Catégorie</u>	F.	MORVAN	E.	Moulins
	G.	DE RIBES	J.L.	Boulogne-Billancourt
<u>1e Catégorie</u>	F.	GAULTIER	A.	Bois-Colombes
	G.	ROUQUETTE	M.	Bois-Colombes
<u>Nationale "B"</u>	G.	PEAN	D.	Bois-Colombes
<u>Nationale "A"</u>	F.	BATAILLON	V.	Bois-colombes
	G.	LEBRIS	G.	Bois-Colombes

Plusieurs coupes, chacune avec un règlement spécifique étaient proposées aux clubs participants.

3 - Coupe Ile de France Coupe de la ville de Boulogne-Billancourt

1	BOIS COLOMBES	53.10
2	MOULINS	52.20
3	SEVRAN	51.60
4	VILLECRESNES	51.50
5	ACBB	51.40
6	BRY/MARNE	50.50
7	ABLON	49.80
8	FONTENAY	49.10

Non classés : Bourg la Reine, Chamois Paris V, Champigny, Nantes, Schiltigheim.

- Coupe féminine Coupe du Conseil Municipal

1	MOULINS	103.4
2	SEVRAN	101.3
3	ACBB	100.1
4	BRY/MARNE	99.1
5	ABLON	98.2
6	BOIS COLOMBES	98.1
7	VILLECRESNES	92.6

Non classés : Bourg la Reine, Chamois, Fontenay, Nantes, Schiltigheim, Champigny.

- Coupe masculine Coupe de 1'ACBB

1	BOIS COLOMBES	105.80
2	ACBB	97.10
3	SEVRAN	94.60
4	ABLON	94.00
5	CHAMOIS	93.70
6	BRY/MARNE	93.50
7	BOURG LA REINE	83.80
8	MOULINS	80.10
9	VILLECRESNES	79.30
10	SCHILTI GHEIM	51.30

Non classés : Champigny, Fontenay, Nantes.

132 compétiteurs et 13 clubs participaient à la Coupe Ile de France.

4 - CHAMPIONNATS D'EUROPE

Les cinquièmes Championnats d'Europe de Trampoline se sont déroulés le 25 juin 1977 à ESSEN R.F.A.

Les représentants français sélectionnés pour cette compétition étaient les suivants :

Femmes

1	Véronique	BATAILLON	BCS
2	Monique	POITEVIN	Sevran
3	Marie-France	RIGARD	BCS

Hommes

1	Jean-Michel	BATAILLON	B.C.S.
2	Franck	BARDY	Nantes
3	Gilles	LEBRIS	B.C.S.

Richard TISON avait été volontairement éloigné cette année des compétitions, afin de lui permettre de préparer son baccalauréat dans les meilleures conditions.

4.1 Résultats individuels féminins

1	BELJAEWA Victoria	1958	SU	73,00
2	SCHEILE, Ute	1961	D	72,70
3	KRUSWICKI, Gabriele	1960	D	72,50
4	PALUCH, Tatiana	1956	SU	72,40
5	Anisimowa Tatiana	1960	SU	71,70
6	ROTHER Christiane	1959	D	68,90
7	BATAILLON Véronique	1955	F	68,40
8	LANE Susan	1959	GB	67,00
9	KELLER Ruth	1959	CH	66,50
10	RICHARDSON Kim	1951	GB	66,40
11	BALDWIN Elizabeth	1950	GB	65,80
.....				
18	RIGARD Marie-France	1956	F	36,40
.....				
24	POITTEVIN Monique	1957	F	16,60

4.2 Résultats individuels masculins

1	JANES Ewgeny	1957	SU	78,10
2	MATTHEWS	1962	GB	76,80
3	JAKOWENKO Ewgeny	1955	SU	76,70
3	ZHADJOEW Vladimir	1958	SU	76,70
4	LEBRIS Gilles	1955	F	76,50
5	BATAILLON Jean-Michel	1955	F	75,50
6	FURRER Carl	1963	GB	73,80
7	SIMPSON Gary	1959	GB	73,30
8	BARDY Franck	1957	F	72,30
9	RYDZWSKI Andreas	1954	D	68,10

suite page 11

FICHE TECHNIQUE N° 5

=====

"Les positions de base" (suite)

3. VENTRE (voir photos Trampoline n° 8)

Cette position est délicate, car une mauvaise exécution peut être à l'origine de traumatismes de la région dorso-lombaire. Il faut donc conduire son apprentissage avec beaucoup de prudence.

Elle est très importante car elle offre un certain nombre de combinaisons et surtout elle permet la réalisation du ... "CODY".

Plusieurs techniques sont utilisées pour le tomber ventre

- forme groupée
- forme carpée
- forme tendue

- La forme groupée dérive directement de l'apprentissage depuis la position quadrupédique. En réalité elle est peu esthétique et relativement difficile à contrôler. Nous ne l'utilisons plus actuellement.

- Forme carpée, plus esthétique permet un bon contrôle du bassin mais il est nécessaire de faire très attention au moment de l'ouverture de l'angle tronc-cuisse.

- Forme tendue, la plus jolie et pas plus difficile, car il suffit de maintenir la position du corps. C'est celle que nous conseillons. Néanmoins en fonction de la réaction des enfants, il est possible d'utiliser l'une ou l'autre de ces formes.

3.1. Technique

3.1.1 Départ de la toile "TAKE OFF"

A la suite d'une poussée complète dans la toile créant une légère rotation le corps s'élève en tournant vers l'avant. Les membres supérieurs sont élevés au dessus de la tête, puis légèrement abaissés en position oblique latérale. Au sommet de la trajectoire, le corps est allongé, le bassin en rétroversion, les membres inférieurs en position basse. Au cours de cette phase, le corps n'effectue aucun déplacement, le ventre prenant la place des pieds sur la toile.

3.1.2 Réception sur la toile "LANDING"

Le moment le plus délicat. L'impact de toutes les parties du corps doit être simultané.

Le contact avec la toile se fait avec les cuisses, le ventre, la poitrine et la face antérieure des membres supérieurs placés en "couronne". La tête est levée, le regard dirigé vers l'avant, les jambes sont fléchies à 90° sur les cuisses. Cette flexion est autorisée car elle est nécessaire pour éviter des effets "KABOOM" par contact décalé des pieds sur la toile provoquant des micro-traumatismes de la région vertébrale.

3.1.3 Retour à la station

Au départ, les membres supérieurs poussent dans la toile pour faciliter le retour à la station et augmenter l'amplitude.

Les jambes sont étendues sur les cuisses, les membres inférieurs se fléchissent sur le bassin pour se replacer en position verticale.

Le corps tourne en arrière puis reprend contact avec la toile.

3.2. INTENTIONS DE L'EXECUTANT

3.2.1 "TAKE OFF"

"Pousser dans la toile, en reculant"

"Ne pas monter les pieds en phase aérienne"

"Regard fixé sur la toile"

3.2.2 "LANDING"

"Chercher à coller à la toile"

"Presser les cuisses sur la toile"

"Chercher à déformer la toile, sans se déformer : être tonique"

3.2.3 Retour à la station

"Au départ de la toile, pousser avec les membres supérieurs sans creuser le dos"

"Ramener les pieds sous soi, pour reprendre contact avec la toile."

"Sentir les pieds toujours en mouvement."

3.3 AU POINT DE VUE MECANIQUE

3.3.1 TAKE OFF

° Poussée complète

° La rotation du corps est réduite (90°). Elle est obtenue par une très légère fermeture du tronc sur les membres inférieurs au moment du départ de la toile.

) Aucun déplacement, le ventre prend la place des pieds (Cette forme de poussée donne l'impression de reculer).

3.3.2 LANDING

° Impact simultané, corps tonique afin d'enfoncer la toile sans trop se déformer et obtenir ainsi le meilleur rendement au départ de la toile.

° La poussée des membres supérieurs permet en fonction de son point d'application de créer la rotation vers l'arrière.

° La pression des cuisses dans la toile au moment du landing facilite également cette rotation.

3.3.3 Retour à la station

- ° Le corps s'élève animé d'une légère rotation vers l'arrière.

3.4. DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Cette position crée souvent une légère appréhension chez les débutants. Il est d'ailleurs curieux de constater que certains jeunes ont plus peur du "tomber dos" que du "tomber ventre". C'est la raison pour laquelle il est difficile de conseiller de commencer l'apprentissage par une position ou par l'autre.

Pour mettre en confiance, il est conseillé de placer un tapis mousse sur la toile, ce qui sécurise le débutant et surtout supprime les risques de traumatismes.

3.4.1 Prendre la position en insistant sur l'impression d'adhérer à la toile. Corriger les détails, en particulier la position des membres supérieurs et celle de la tête.

3.4.2 Série de rebonds en position quadrupédique "le petit cheval". Il est indispensable que le poids du corps soit également réparti sur les quatre membres.

3.4.3 De la position quadrupédique, s'allonger à la position ventrale et retour à "4 pattes".

3.4.4 De la station, buste incliné vers l'avant légère poussée et tomber ventre sur le tapis mousse.

3.4.5 Chandelles de petite amplitude ... tomber ventre (placement du tapis au cours de la phase aérienne)

3.4.6 Réalisation avec une amplitude normale.

3.5 FAUTES A EVITER

3.5.1 TAKE OFF et phase aérienne

- ° Déplacement vers l'avant, corps trop-incliné au départ.
- ° Excès ou manque de rotation
- ° Corps en extension

3.5.2 LANDING

- ° Impact non simultané :
 - ° en poitrine
 - ° sur les cuisses
- ° Membres inférieurs allongés, contact des pieds (Kaboom)

- ° Corps en extension (dangereux)
- ° Membres supérieurs mal placés :
 - ° allongés : mauvaise poussée
 - ° sous la poitrine en protection.

3.5.3 Retour à la Station

- ° Manque de poussée : voir la position des membres supérieurs
- ° Manque de rotation
 - ° Impact en poitrine
 - ° Extension en phase aérienne

3.6 ENCHAINEMENTS ELEMENTAIRES

- ° Ventre Debout
- ° Ventre Assis
- ° Ventre Dos
- ° Assis Ventre
- ° Dos Ventre (attention à la réception)
- ° 1/2 Vrille .. Ventre (Aéroplane)
- ° Ventre 1/2 Vrille ... Ventre (table tournante)
- ° Ventre 1/2 Vrille ... Ventre (avec 180° de salto)

P. BLOIS

Suite de la page 7

4.3 Epreuves synchronisées féminines

1	LUXON - SCHEILE	D	42,90
2	PALUCH - GAJWOZONSKAJA	SU	42,20
3	BELJAEWA - STARIKOWA	SU	40,50

4.4 Epreuves synchronisées masculines

1	JANES - JAKOWENKO	SU	45,50
2	MIKRUKOW - ZHADJOEW	SU	42,50
3	SCHWEBEL - FRIEDRICH	D	41,80

LES ASPECTS PSYCHOMOTEURS DE LA PRATIQUE
DU TRAMPOLINE PAR LES HANDICAPES VISUELS

(article extrait de la Revue belge SPORT)
n° 1 de janvier 1976.

L'éducation, la rééducation et la sauvegarde des capacités motrices du handicapé visuel nécessitent le recours à différentes techniques.

S'il est acquis depuis plusieurs années que la construction de l'intelligence passe par l'expérimentation corporelle, celle-ci doit, au travers de différentes disciplines sportives, conduire à l'épanouissement physique et intellectuel du handicapé.

Si nous devons établir une hiérarchie dans les pratiques sportives adaptées au déficit sensoriel, trois étapes devraient obligatoirement être envisagées.

1) Le développement de toutes les facultés corporelles avec son incidence sur les aspects physiologiques, psychologiques et sociaux : la psychomotricité occupe une large place dans cette éducation de base à laquelle aucun individu ne peut échapper. La gymnastique et la natation viendront compléter l'apprentissage complet du "vocabulaire moteur".

2) Au-delà de ce premier stade, bon nombre de sujets, et notamment le handicapé, aspirent à la compétition : la mesure de ses performances, le dépassement de soi, la mise en valeur par la lutte contre l'adversaire comportent des qualités éducatives. La limitation des possibilités exige toutefois l'adaptation des règlements qui ne lui permettront jamais l'intégration dans une compétition accessible à tous.

3) Dans les expériences sportives le troisième niveau est atteint lorsque, initiés en particulier, les déficients peuvent s'intégrer dans un groupe pour pratiquer avec la même compétence et la même valeur la discipline choisie : l'aviron constitue un exemple parfait du sport d'intégration : un des objectifs du sport est alors atteint.

Le franchissement de ces différents stades de l'évolution ne peut toutefois faire oublier que la motricité du handicapé est surtout perturbée par la privation sensorielle qui ne permet pas toujours un comportement gestuel adéquat.

Limité dans ses gestes et dans ses déplacements par tous les objets que notre monde de voyants a placé sur sa route, le déficient peut trop rarement et trop difficilement explorer ses limites et maintenir alors une représentation intériorisée de son corps et de son espace.

L'éducation psychomotrice développe cette exploration et l'expression du corps par le mouvement ; or elle ne peut se limiter aux formes traditionnelles de la gymnastique, de la natation et des jeux. D'autres disciplines favorisent la perception et la représentation mentale du corps, du geste, du mouvement ; la pratique du trampoline peut solutionner en partie la recherche de plus en plus variée des expériences physiques sans toutefois nécessiter une trop haute technicité et à condition d'exclure la compétition.

Les épreuves sportives demandent en effet beaucoup de maîtrise et de confiance en soi, un contrôle de l'anxiété, une décontraction toujours difficile à acquérir compte tenu de la concentration permanente sur les stimuli.

Cette pratique fournit une activation physiologique importante du système cardio-respiratoire et permet une exploration motrice hors des contraintes d'obstacles et procure enfin la joie.

Du trampoline, nous ne retiendrons donc que ces aspects éducatifs et dérivatifs, négligeant volontairement l'aspect perfectionnement acrobatique de l'exercice qui constitue une fin en vue de la compétition.

Ainsi, dans l'éducation corporelle des handicapés, nous ne considérons que des disciplines permettant un apprentissage favorable à la construction du sujet lui-même et son intégration sociale.

La pratique du trampoline mérite-t-elle d'être considérée comme une technique d'éducation motrice des handicapés en général et des handicapés visuels en particulier ?

L'application des différents aspects de cette formation psychomotrice globale permettra de mieux comprendre les buts poursuivis dans une éducation des conduites neuromotrices et perceptivomotrices.

1. LE SCHEMA CORPOREL

La conscience de son propre corps avec les sensations intériorisées que procurent ses mobilisations constitue la base de la construction de la personnalité.

L'exploration des limites articulaires, l'action musculaire localisée et segmentaire conduisent à l'indépendance des mouvements.

Sur le trampoline, les rebonds permettent la prise de conscience de la position des mains, des jambes, de la tête, du rapport entre le tronc et le bassin, lors des différentes stations.

Cette prise de conscience des positions, et surtout le passage de l'une à l'autre, constitue un aspect éducatif important pour le handicapé visuel trop souvent ignorant des relations existant entre les différents segments corporels.

Un mouvement décomposé en positions successives sera reproduit en un enchaînement de positions sans harmonie ni lien entre elles. Ainsi donc, demander dans l'absolu d'adopter "un dos plat", "une tête droite" n'ont qu'une influence très limitée sur la statique générale ; par contre, percevoir la correction de la position par un rebond bien effectué revêt une plus grande richesse de signification.

De même, une action musculaire adéquate et pure, car libérée de la pesanteur, sera nécessaire pour la coordination et l'enchaînement de ces phases : le contrôle musculaire, sera ainsi affiné et la perception des sensations renforcée. Cette dernière notion est primordiale dans l'éducation ou la rééducation du handicapé visuel qui doit prendre connaissance des stimulations par d'autres techniques plus complexes que la vue.

Au même titre que marcher et courir, pousser et tirer, grimper et serrer, adopter différentes positions dans la chute et rebondir sans prendre appui sur le tapis constituent une innovation et une difficulté à vaincre.

Élément référentiel le plus stable pour le déficient visuel, le sol reste le point d'appui idéal pour la réalisation de tout mouvement. Pourtant, le trampoline n'offre aucune base fixe permettant un appui. Le mouvement sera donc effectué pendant la trajectoire. Les notions de chute relâchée et d'action musculaire sans support stable constituent un aspect nouveau dans l'apprentissage des sensations à la base de l'éducation corporelle.

Un dernier aspect dans la culture du schéma corporel sera l'affinement du sens kinesthésique, à savoir cette conscience des positions segmentaires par les tensions qu'elles procurent au niveau des muscles et articulations.

Ce sens kinesthésique doit occuper une grande place dans la formation du handicapé car il lui permettra de retrouver une situation préalablement abandonnée ; l'automatisation des positions parfaites des segments corporels prises pour réussir une phase sur le trampoline permettra de mieux fixer ce sens kinesthésique nécessaire à l'aveugle pour retrouver ses couverts sur une table comme pour retrouver les objets dans un local.

2. LA DOMINATION DE L'ESPACE

La grosse difficulté éprouvée par le handicapé visuel réside dans la domination de l'espace même si le corps est parfaitement intégré et ses limites connues.

Le proche environnement peut être prospecté mais son élargissement accroît les risques et les difficultés.

Toute perception de l'espace commencera donc par la situation du corps dans cet espace.

Apprendre ainsi à reconnaître sur le trampoline l'avant, l'arrière, la gauche, la droite en y déplaçant les pieds par petits rebonds, tenter de se placer et de se maintenir au centre du tapis, constitueront les premières tentatives d'organisation spatiale.

Les changements précis de direction, d'orientation seront le fondement de l'éducation de la marche avec canne et de l'exploration de la ville.

Ainsi, partant de l'espace le plus restreint peut-on progressivement en reculer les limites : le trampoline apportera, dans les premières phases, le divertissement au dressage des notions précises d'orientation du corps. Tous ces contrôles visuels que nous espérons à chaque instant pour notre orientation entre les obstacles sont perdus pour l'aveugle et doivent être remplacés par une parfaite notion d'orientation.

L'éducation des systèmes de perception doit faire partie intégrante du programme d'éducation du handicapé et, une fois encore, le trampoline permet d'intérioriser l'altitude, la profondeur, le poids du corps et oblige en outre une mémorisation des sensations de perception qui constitue le deuxième stade dans l'apprentissage.

L'organisation du grand espace est tributaire de nombreuses qualités chez le déficient visuel car elle dépend de l'audace, de la confiance en soi, de l'équilibre, du bon développement du schéma corporel, du sens kinesthésique, etc...

Or, l'apprentissage des exercices sur trampoline permettra le discernement moteur de l'intervalle entre les pieds, de la dimension du tapis et du placement du corps sur cette surface.

Si "l'espace est le lieu où s'inscrivent nos mouvements en fonction de nos appréciations spatiales", celui-ci est fondamental pour l'extériorisation et l'ajustement du comportement.

3. PERCEPTION TEMPORELLE

Dans l'apprentissage de la marche avec canne, l'aveugle doit balayer l'espace de déplacement en frappant en cadence à gauche et à droite.

Cette notion de cadence doit donc être assimilée de manière à favoriser notamment cet apprentissage qui, à lui seul, permettra une intégration sociale.

Dans les rebonds sur le trampoline, la cadence régulière peut-être mise en évidence et les résultats observés sont meilleurs si celle-ci est donnée.

4. EQUILIBRATION

Sans aucun contrôle visuel des repères spatiaux, le maintien de l'équilibre est plus difficile : des études récentes ont montré l'influence des perceptions sur l'équilibration. Dans un tout premier stade éducatif, le trampoline peut être utilisé comme une plate-forme instable sur laquelle l'enfant peut rechercher son équilibre en station quadrupédique. Sur un trampoline, un jeu des articulations est indispensable à plusieurs niveaux afin de compenser les déformations de la base d'appui. La position du corps dans l'espace doit aussi être équilibrée et l'action musculaire devra corriger les éventuelles perturbations.

CONCLUSIONS

Parmi toutes les disciplines sportives offertes aux handicapés visuels, nous devons considérer que la pratique du trampoline constitue une méthode d'éducation.

Au travers de quelques chapitres fondamentaux de la psychomotricité, nous avons relevé les enseignements et les avantages de cette discipline.

Les résultats observés jusqu'à présent en démontrent l'intérêt si toutefois une éducation motrice de base précède cette formation ludique, car si, au départ, le handicapé ne possède pas une coordination dynamique générale, l'utilisation du trampoline ne fera qu'accroître l'anxiété.

La limitation de cette discipline est certes évidente car le but poursuivi n'est pas une hypothétique préparation à la compétition.

Si nous pouvons accroître les qualités motrices générales, nous ne pouvons exiger des acrobaties demandant de nombreuses modifications d'orientation spatiales (vrilles, etc...).

Cette pratique ne garde donc ses qualités éducatives et dérivatives que si elle fait partie d'un ensemble formatif.

Cinq années d'expérience nous ont permis de constater que l'espace est parfaitement contrôlé.

La sécurité est assurée par des corrections orales permettant à l'exécutant.

de saisir l'orientation ; l'obliquité du tapis lors des rebonds lui révèle sa position sur la surface.

En outre, quatre sources sonores différentes peuvent compléter ces informations. Trois autres techniques de sécurité peuvent encore être citées :

- a) le trampoline est enterré dans le sol et le pourtour garni de tapis ;
- b) au centre de la surface, un contact électrique déclenche un signal sonore à chaque impulsion ;
- c) le sujet porte une ceinture reliée par câble à deux aidants, qui, du sol, contrôlent les évolutions.

Ainsi, sans risques, tous les enfants peuvent pratiquer cette discipline.

Celle-ci, parmi tant d'autres, permet aux handicapés de s'adonner à la pratique d'un sport qui en retour favorise leur développement physique, physiologique et psychologique.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) Trampolining illustrated, KEENEY CHUCK
- 2) Trampoline, WUILKIN - CROONEN-BORGHS
- 3) Education psychomotrice et arriération mentale, PICO et VAYER, Edit. Doin
- 4) Movement and spatial awareness in blind children and youth, BRYANT J. CRATTY, CHARLES C., THOMAS, Publisher, Springfield, Illinois USA.
- 5) Sport pour handicapés visuels ... Réalité ou utopie, DE POTTER, J.C., Sport 13 (1970), 248-252.
- 6) Comparative study about stability of normal and blind subjects, DE POTTER, J.C., Vth. International Congress of Biomechanics, 1975, Jyvaskyla, Finlande.
- 7) Education psychomotrice du handicapé visuel, DE POTTER, J.C., Revue de Kinanthropologie (sous presse)
- 8) Physical education for blind people, BUELL C., CHARLES C., THOMAS, Publisher Springfield, Illinois USA.

par JEAN-CLAUDE DE POTTER

NOTE SUCCINCTE sur le COMITE NATIONAL OLYMPIQUE et SPORTIF FRANCAIS
(C.N.O.S.F.)

Crée en 1972 par la fusion du Comité Olympique Français (C.O.F.) et du Comité National des Sports (C.N.S.), association 1901 reconnue d'utilité publique (statuts approuvés en 1972), et reconnu par le Comité International Olympique, le C.N.O.S.F. est la confédération du Sport Civil Français.

Le C.N.O.S.F. regroupe l'ensemble des soixante deux Fédérations Sportives, Olympiques, non Olympiques, Multisports et Affinitaires représentant environ cent mille clubs et six millions et demi de licenciés.

Le C.N.O.S.F. a reçu mandat de l'unanimité des Fédérations Sportives pour :

- d'une part, promouvoir des actions d'intérêt général pour le Sport Civil Français, les Fédérations et leurs Clubs.
- d'autre part, les représenter auprès des Pouvoirs Publics pour les problèmes d'intérêt général.

Le C.N.O.S.F. assume, également, sa mission de Comité National Olympique et les tâches et responsabilités qui lui sont confiées par le Comité International Olympique.

SUR LE PLAN NATIONAL.

Depuis 1972, de nombreuses études et actions ont été entreprises, dans le but d'apporter au Sport Civil une aide, une cohésion et d'en faire une organisation solide qui puisse être un véritable *partenaire* des Pouvoirs Publics,

Notamment :

. Mise en place de Comités Régionaux Olympiques et Sportifs (C.R.O.S.)
dans toutes les Académies.

Ces C.R.O.S. regroupent les ligues régionales des Fédérations.

La mission des C.R.O.S. est d'intérêt général sur le territoire de l'Académie.

Les C.R.O.S. désignent les représentants du Sport aux Comités Economiques et Sociaux des Régions.

. Promotion de méthodes de gestion moderne du Sport, l'esprit étant de sortir de l'artisanat actuel et de gérer le Sport Civil comme une entreprise moderne avec les moyens correspondant à sa dimension, afin d'éviter les pertes d'énergie considérable des bénévoles, le gaspillage des moyens humains et matériels.

(En cours : introduction de l'informatique, création de pools divers, études de la Maison des Fédérations, de Maisons Régionales du Sport, etc...)

. Recherches de moyens propres pour venir compléter ceux accordés par l'Etat, très insuffisants : création d'un "Fonds Olympique d'Aide au Sport" qui commence à s'alimenter.

. RECHERCHES le plus souvent en collaboration avec les pouvoirs publics de solutions aux problèmes fondamentaux du Sport :

- Politique du Sport d'Elite à court, moyen et long terme pour remédier aux médiocres résultats internationaux (sections sport-études, Préparation Olympique....)

- Formation des cadres techniques pour les Clubs et Fédérations.

- Sport pour Tous, gigantesque oeuvre nationale. pour lutter contre les méfaits des sociétés modernes.

- Sport dans l'Entreprise.

- Promotion de La Femme dans la pratique et la gestion du sport.

- Lutte pour la défense de l'éthique du Sport contre l'agression de l'argent sur le Sport.

- Orientation professionnelle des athlètes d'élite et préparation de leur avenir social.

- Réinsertion de personnes du troisième âge dans les activités administratives et techniques des clubs (stages de formation....) etc.

SUR LE PLAN INTERNATIONAL.

Actions pour redonner à la FRANCE un rayonnement dans les instances de direction du Sport International où elle est en regression considérable.

Cette liste des actions entreprises qui n'est pas exhaustive donne une idée du vaste programme que s'est fixé le C.N.O.S.F. à la demande de ses mandats et de quelques six cent mille bénévoles sur qui repose la quasi totalité du Sport FRANCAIS.

INFORMATION

Observations des Directeurs Techniques Nationaux relatives au fonctionnement et à l'organisation futurs des Sections SPORT-ETUDES.

I- INTRODUCTION.

L'évolution du sport démontre la nécessité de faire une différenciation entre le sport en tant que pratique courante et le sport de haut niveau.

Un pourcentage de perte considérable est observé à partir d'une pratique de masse déjà spécialisée pour l'accès au haut niveau : 10% de réussite sur des sujets déjà triés sont considérés comme un succès.

Autre observation : les exigences de la pratique de haut niveau sont en évolution constante. Elles ne sont déjà plus les mêmes qu'aux derniers Jeux Olympiques ; la concurrence internationale est de plus en plus difficile à supporter.

Il y a donc nécessité de définir, quel que soit le système politique en vigueur, un statut véritable pour l'athlète de haut niveau, statut qui devrait prendre en compte les aspects scolaires, universitaires et professionnels de la carrière du champion.

Les sections Sport-Etudes apparaissent comme un aspect important de la promotion sociale des athlètes de haut niveau.

II- CONSTATATIONS FAITES SUR LE FONCTIONNEMENT DES SECTIONS SPORT-ETUDES jusqu'à ce jour.

D'une façon générale, on peut affirmer que les sections Sport-Etudes ont fait accomplir au sport français, en très peu de temps, un bond très sensible au niveau moyen international.

Cette observation est à préciser selon les sports. Dans certains sports, en particulier les sports collectifs et tous ceux dans lesquels la maturité intervient après 18 ans, les sections Sport-Etudes portent en elles des germes d'une pratique de très haut niveau et ce n'est qu'à partir des prolongements que l'on pourra trouver dans le milieu universitaire ou le monde du travail que l'on pourra juger de l'efficacité du système.

Pour les sports où la réussite internationale est précoce, les conditions actuelles de fonctionnement sont devenues impropres :

- à engendrer le plus haut niveau international
- à le maintenir quand par exception il a été atteint.

III- SOLUTIONS PROPOSEES par les DIRECTEURS TECHNIQUES NATIONAUX.

Préambule.

Les Directeurs Techniques Nationaux posent la question de savoir si les sections Sport-Etudes ont l'ambition de contribuer à résoudre les problèmes du sport de haut niveau. Ils le souhaitent, et à partir de ce vœu, expriment que les solutions suivantes puissent être étudiées avec l'attention la plus bienveillante.

a) - Aménagement du temps

Il semble que ce soit le problème n°1 qui pourrait être envisagé sous plusieurs angles :

- réduction de la séquence horaire
- aménagement de la journée
- aménagement de la semaine
- aménagement de l'année.

Un équilibre nouveau devrait être trouvé par une réflexion pédagogique des enseignants des matières générales et des chefs d'établissements prenant à leur compte le problème qui leur est posé par leurs élèves selon le sport pratiqué.

b) - Aménagement des dates d'examens et des examens proprement dits. (baccalauréat à valence "sport")

c) - Assouplissement des dispositions relatives à l'orientation des élèves.

d) - Aménagement des conditions de vie à l'internat qui doivent tenir compte des temps nécessaires de récupération et de la suppression temporaire du milieu familial.

e) - Dispositions d'ordre pédagogique par un enseignement de soutien systématique et peut-être une pédagogie des niveaux.

f) - Dispositions d'ordre financier afin que le recrutement ne pénalise pas les familles modestes et incite les meilleurs éléments à rejoindre les sections Sport-Etudes.

g) - Aide des services médicaux pour la détection des valeurs physiques permettant un recrutement amélioré (cet aspect apparaît plus important encore que les examens de contrôle pouvant être effectués pendant la scolarité en section Sport-Etudes).

Les Directeurs Techniques retiennent en outre les idées avancées par Monsieur LEGRAND, Directeur du Service d'Etudes Pédagogiques à l'INRDP; celles-ci leur sont apparues comme très séduisantes. Rappelons qu'elles consistent, selon Mr LEGRAND, à diminuer à titre exceptionnel la charge intellectuelle des élèves soumis au régime des sections Sport-Etudes.

EN CONCLUSION, les Directeurs Techniques Nationaux des Sports souhaitent qu'une très grande latitude d'adaptation d'ordre pédagogique, financier et d'organisation générale soit laissée à l'initiative des chefs d'établissements à partir des solutions envisagées ci-dessus.

Ils émettent le vœu, du fait que le sport est en évolution perpétuelle, que la conception du fonctionnement des sections Sport-Etudes ne soit pas figée mais au contraire évolutive.

Informations internationales

La Commission technique de la F.I.T. s'est réunie le mardi 17 mai à Frankfurt/Main dans le cadre de la Fédération allemande de Gymnastique "D.T.B.". L'ordre du jour était le suivant :

- 1 - Exercice imposé pour 1978-79
- 2 - Examen de juge international
- 3 - Cartes et procès-verbaux pour les compétitions internationales
- 4 - Commission de normalisation
- 5 - Proposition pour la modification des règles de compétitions au Congrès de 1978
- 6 - Dates des championnats du Monde
- 7 - Divers.

oo0oo

1 - Les USA proposaient de laisser, à chaque trampoliniste, la possibilité de composer son exercice imposé, aux conditions suivantes.

- 4 sauts imposés
 - Vrille arrière
 - Barani out
 - Cody
 - Barani Ball out

- Difficulté maxima : 6,50 (déduction des points en cas de dépassement.

- La France proposait deux exercices: deux imposés classiques, classe A et classe B.

- La Suisse souhaitait : l'incorporation d'exercices nouveaux.
Ex. Salto arrière tendu, jambes écartées (sic) !!!
Salto arrière carpé, vrille sur ouverture.

Proposition rejetée :

- non respect des principes techniques
- incidence sur la technique et le style de chaque trampoliniste

- Après discussion, les exercices proposés par la France sont adoptés, mais avec deux modifications dans les sauts de l'exercice de la classe "A"

- en 3 nous propositions RUDOLPH
- en 5 " " Double vrille arrière

Les USA semblent avoir des difficultés avec ces deux figures. Nous avons connu cette situation, Paul LUXON également. Malgré tout, cela ne devrait pas avoir d'incidence dans les délibérations de la C.T.

- La Suisse propose ensuite de distinguer l'imposé féminin de l'imposé masculin. Cette décision nous oblige à composer quatre exercices imposés, au lieu de deux.

IMPOSES 1978-79

Imposé "A" hommes	:	Imposé "B" hommes
1 Barani out carpé	:	1 Barani ... dos
2 Salto arrière tendu	:	2 Pull over (carpé ou tendu)
3 Barani out groupé	:	3 Barani (forme libre)
4 Salto arrière carpé	:	4 Salto arrière tendu
5 Double Salto arrière groupé	:	5 1/2 Vrille ... Dos
6 Barani (forme libre)	:	6 1/2 Vrille ... Debout
7 Salto arrière groupé	:	7 Salto arrière groupé
8 Vrille arrière	:	8 1 Vrille arrière
9 1 3/4 Salto avant groupé	:	9 3/4 Salto avant
10 Barani ball out (forme libre)	:	10 Barani Ball out (forme libre)
Difficulté : 6,50		Difficulté : 4,20

Imposé "A" femmes	:	Imposé "B" femmes
1 3/4 Salto	:	1 3/4 Salto avant tendu
2 Barani Ball out groupé	:	2 Barani Ball out groupé
3 Salto arrière tendu	:	3 Saut écart
4 Double salto arrière groupé	:	4 Salto arrière tendu
5 Barani (forme libre)	:	5 1/2 Vrille ... Dos
6 3/4 Salto arrière carpé	:	6 1/2 Vrille ... Debout
7 Cody carpé	:	7 Salto arrière carpé
8 Salto arrière carpé	:	8 Vrille arrière
9 Vrille arrière	:	9 Barani ... Dos (forme libre)
10 Barani out groupé	:	10 Pull Over (carpé) ?
Difficulté : 5,60		Difficulté : 3,80

N.B La composition des exercices ne devrait pas être modifiée, seule la position du corps pourrait éventuellement, être différente pour certains sauts

2 - Examen de juge international

L'ancien système, jugé trop compliqué pour la correction, a été modifié de la manière suivante.

<u>Ecrit</u> :	30 questions à 2 points	=	60 pts
<u>Pratique</u>	- Appréciation de la difficulté	=	20 pts
	- " " l'exécution	=	12 pts
	- " " du manque de synchronisation	=	8 pts
			<u>100 pts</u>
			=====

Admissibilité :

70 % ou plus à l'écrit
70 % " " à la pratique

Conditions de déroulement de l'examen

- Ecrit : chaque réponse fautive : 2 points en moins
- Difficulté : 1 exercice de 10 touches (difficulté 9 à 10 points), le film est présenté 2 fois. Chaque réponse fautive : 2 points en moins.
- Exécution. 3 exercices de 10 touches
Pas de pénalisation si la note finale est à 2/10 en plus ou en moins, de la note de référence. Sinon, déduction de 4 points. Le film est présenté deux fois.
- Synchronisation. 2 exercices de 10 touches
Le total des pénalisations doit être à 4/10 en plus ou en moins de la note de référence. Sinon, déduction de 4 points. Le film est présenté 2 fois.
- 3 - Cartes et Procès-Verbaux de compétition
Les propositions françaises ont été retenues
- 4 - Commission normalisation
La normalisation des trampolines est absolument nécessaire, particulièrement au niveau de l'écartement des bandes et des dimensions de la toile. Des précisions seront demandées aux constructeurs. Seules les dimensions des trampolines utilisés actuellement en compétition devraient figurer dans le règlement international.
- 5 - Modifications des règles de compétition
 - Echauffement : devrait être autorisé avant chaque passage, pour la sécurité (proposition française)
 - Tirage au sort : se fera par nations et non par concurrents, ce qui laisse la possibilité à l'entraîneur de composer lui-même son ordre de passage.
 - Des propositions pourront être faites afin d'être soumises au Congrès 78.
- 6 - Dates des Championnats du Monde 78
Les dates retenues ne correspondent pas aux souhaits émis par les différentes nations à Tulsa. Les organisateurs, tenus par des impératifs refusent de modifier ces dates...
Le budget des championnats est 573.600 F. Il y a de quoi rêver.
- 7 - Divers
 - Pour des raisons financières, le WORLD AGE GROUP prévu en juillet à Madrid, n'aura pas lieu.
 - L'exercice imposé aux épreuves de Tumbling reste le même que celui de Tulsa.
 - P. Blois est chargé du cours international de Juges qui se déroulera les 22 et 23 juin à Essen à l'occasion des Championnats d'Europe.
 - En dernière minute, nous apprenons l'adhésion de la Pologne à la F.I.T. Bienvenue à nos amis Polonais, nous pourrions, enfin, organiser le match France-Pologne, plusieurs fois reporté.

BREVET D'ETAT

Nous vous rappelons qu'une session de Brevet d'Etat (Formation spécifique) se déroulera à Paris les 3-4-5 Novembre 1977. Les dossiers doivent être envoyés à la Direction Départementale dont dépendent les candidats.

La composition du dossier a été précisée dans le n° 9 de la Revue Trampoline. (Prière d'avertir la D.T.N. de votre dépôt de candidature)

A titre documentaire nous donnons ci-dessous, les questions posées à la session de novembre 1976 (formation commune).

a) SITUATION ACTUELLE ET HISTOIRE DU DEVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'EDUCATION SPORTIVE

Question n° 1 : Quelles sont les origines du Sport moderne

b) ORGANISATION ET REGLEMENTATION ADMINISTRATIVE DU SPORT EN FRANCE

Question n° 2 : La licence sportive : principaux droits et obligations qui lui sont attachés.

Question n° 3 : Missions des conseillers techniques régionaux

Question n° 4 : Qu'est-ce qu'un C.R.E.P.S. (Centre Régional d'Education Physique et Sportive) ? Quelles sont ses missions ?

c) ANATOMIE

Question n° 5 : Les muscles de la paroi antérieure de l'abdomen. Enumérez-les ; donnez pour chacun d'eux un exercice spécifique de musculation

Question n° 6 : Enumérez les différents éléments constitutifs d'une articulation mobile en précisant le ou les rôles qu'ils y jouent.

d) PHYSIOLOGIE

Question n° 7 : L'oxygène dans le corps humain : origine, transport importance dans la respiration tissulaire et la contraction musculaire.

Question n° 8 : Par quels types de contraction musculaire l'irrigation sanguine du tissu musculaire est-elle gérée ? Expliquez succinctement pourquoi ?

e) PSYCHOLOGIE

Question n° 9 : Quelles sont, selon vous, les composantes principales de la personnalité ? Comment l'éducateur peut-il en tenir compte ?

Question n° 10 : En quoi consiste, à votre avis, l'action éducative du sport ?